

Prévenir les atteintes à la santé psychique: Quel rôle pour les managers ?

Mardi 5 octobre 2021

Objectifs

- Clarifier et analyser ce qui relève de la santé psychique et des risques psychosociaux au sein des entreprises
- Présenter les actions de prévention possibles au sein des entreprises
- Analyser et comprendre le rôle des cadres dans la prévention des risques psychosociaux
- Proposer des outils de diagnostic et faciliter leur mise en place au sein des entreprises

Programme (peut être sujet à modifications)

Santé psychique et risques psychosociaux: de quoi parle-t-on? 08h30 – 10h00

Pause

Actions de prévention: que peut-on faire en entreprise? 10h20 – 12h00

- Ateliers pratiques

*Marie-Noëlle Favarger Schmidt, consultante en ressources humaines accréditée outils
Promotion Santé Suisse (PSCH), CFRH*

Michela Zenoni, psychologue du travail, Unisanté

**Le rôle clé des cadres et de la direction dans la mise en œuvre
d'une démarche de prévention: quand et comment agir?** 13h30 – 15h00

- Ateliers pratiques

Pause

Les outils de diagnostic à disposition des entreprises 15h20 – 17h00

- Cas pratiques et discussion

Marie-Noëlle Favarger Schmidt, CFRH et Michela Zenoni, Unisanté